

## Communiqué de presse

La Banque Populaire lance une nouvelle offre « assurance Auto », plus simple et plus proche des attentes des consommateurs

Paris, le 23 juin 2011

La Banque Populaire fait évoluer son offre « assurance Auto » pour répondre encore mieux aux exigences des consommateurs. En effet, les assurés « auto » se fondent principalement sur trois critères lorsqu'ils choisissent leur contrat : un prix ultra compétitif, des garanties correspondant à l'usage qu'ils font de leur véhicule et la qualité de service de leur assureur en cas de sinistre.

Cette nouvelle offre auto, créée par Natixis Assurances à travers sa filiale Assurances Banque Populaire IARD, est déclinée sur deux clientèles clés, les particuliers et les professionnels. Elle s'adapte aux différents usages et aux différents profils des automobilistes : promenade/trajet travail ou retraite pour les particuliers ; affaires, tous déplacements ou taxi pour les professionnels. L'offre comporte de nombreux points forts : un avantage tarifaire est par exemple proposé aux assurés parcourant moins de 8 000 km par an.

La nouvelle « assurance Auto » Banque Populaire est complètement modulable. Elle propose à la carte :

- Trois formules:
  - **Bronze** pour une assurance au tiers tout en bénéficiant de garanties sécurisantes systématiquement incluses comme la garantie dommages corporels du conducteur.
  - **Argent** pour plus de sérénité avec la couverture de l'incendie et du vol.
  - **Or** pour bénéficier d'une couverture tous risques, quelle que soit la responsabilité engagée.
- Deux options : **capital panne** et **véhicule de remplacement**.
- Et trois packs : le Pack **Zen** (Défense Juridique de l'Automobiliste), le Pack **Sécurité Financière** et le Pack **Sérénité Pro**.

Ainsi, pour chaque client, la Banque Populaire propose une offre personnalisée, en parfaite adéquation avec ses besoins et son budget.

Cette nouvelle offre « assurance Auto » signée Natixis Assurances est distribuée par les agences du réseau Banque Populaire, du Crédit Maritime et de la Banque de Savoie.

#### **A propos des Banques Populaires**

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 18 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 7,8 millions de clients (dont 3,8 millions de sociétaires) et 3 300 agences, fait partie du 2<sup>e</sup> groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

#### **A propos de Natixis Assurances**

Natixis Assurances conçoit et gère des solutions d'assurance vie, d'assurance prévoyance et d'assurance dommages pour les particuliers, les professionnels et les agriculteurs, les entreprises et les associations. Filiale à 100 % de Natixis, la banque de financement, de gestion et de services financiers de BPCE, Natixis Assurances distribue ses offres en France dans les réseaux des Banques Populaires, du Crédit Maritime, du Crédit Foncier, de banques régionales et via des partenaires extérieurs. Natixis Assurances est 4<sup>e</sup> bancassureur en IARD et 6<sup>e</sup> en assurance vie.

#### **Contacts Presse**

BPCE – Banque Populaire - Christine Françoise

Tél. : +33 (0)1 58 40 46 57

[presse@bpce.fr](mailto:presse@bpce.fr)

Natixis Assurances - Caroline Tordjman

[caroline.tordjman@assurances.natixis.fr](mailto:caroline.tordjman@assurances.natixis.fr)

Tél. : + 33 (0)1 58 19 90 14

Shan – Fany de Villeneuve

[fany.devilleneuve@shan.fr](mailto:fany.devilleneuve@shan.fr)

Tél. : + 33 (0)1 42 86 82 39